

## Master - Mention ARTS - Spécialité MUSIQUE ET MUSICOLOGIE

### PRESENTATION DES DONNEES D'INSERTION PROFESSIONNELLE A 30 MOIS

Entre décembre 2020 et mai 2021, les diplômés 2018 ont été invités à répondre à une enquête d'insertion professionnelle 30 mois après l'obtention de leur diplôme. A cette occasion, ils ont été interrogés sur leur situation au 1er décembre 2019 (à 18 mois) et au 1er décembre 2020 (à 30 mois).

#### Profils de parcours après l'obtention du diplôme

Les données sont présentées en distinguant 3 profils de parcours entre l'obtention du diplôme en 2018 et le 1er décembre 2020 :

##### Entrée dans la vie active directe (VAD)

Cette partie porte sur les diplômés étant entrés directement sur le marché du travail suite à l'obtention de leur diplôme et ne l'ayant pas quitté pendant 30 mois. Leurs situations principales au 1er décembre 2019 (18 mois) et 2020 (30 mois) sont présentées.

##### Poursuite d'études ou reprise d'études dans l'enseignement supérieur (PRE)

Cette partie porte sur les diplômés se déclarant inscrits dans un établissement du supérieur pour y suivre des études ou y préparer un concours, sur les 3 années universitaires suivant l'obtention du diplôme (2018-2019 à 2020-2021). Seule leur situation principale au 1er décembre 2020 (30 mois) est présentée.

##### Inactivité dans les 30 mois après l'obtention du diplôme (INA)

Cette partie porte sur les diplômés ayant quitté le marché du travail et n'ayant pas poursuivi d'études dans les 30 mois après l'obtention de leur diplôme. Seule leur situation principale au 1er décembre 2020 (30 mois) est présentée.

Diplômés 2018 - Taux de réponse à l'enquête d'insertion professionnelle

	Effectifs	Fréquence
Répondant	4	100,0%
Non répondant		
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>100,0%</b>

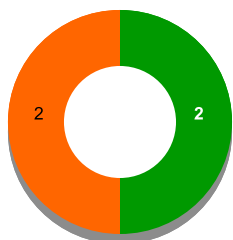
## Que deviennent nos diplômés après l'obtention de leur diplôme?

Après l'obtention de leur diplôme,

2 diplômé(s) est(sont) entré(s) directement dans la vie active (VAD) et est(sont) présent(s) sur le marché du travail depuis 30 mois.

2 diplômé(s) a(ont) poursuivi ou repris des études (PRE) dans les 30 mois après l'obtention du diplôme.

0 diplômé(s) a(ont) connu une période d'inactivité (INA), c'est-à-dire est(sont) momentanément sorti(s) du marché du travail dans les 30 mois, sans poursuivre ou reprendre des études.



■ Vie Active Directe  
■ Poursuite ou reprise d'études  
■ Inactivité

#### Diplômés entrés directement dans la vie active (VAD) et sur le marché du travail depuis 30 mois Situation principale au 1er décembre 2020

	Effectifs
En emploi	2
<b>Total</b>	<b>2</b>

#### Diplômés ayant poursuivi ou repris des études (PRE) dans les 30 mois Situation principale au 1er décembre 2020

	Effectifs
En emploi	1
En études	1
<b>Total</b>	<b>2</b>

## INSERTION DES DIPLOMES - INFORMATIONS A RETENIR

Résultats non significatifs : Effectif < 3 individus

	Diplômés 2018	
<b>VAD</b> Vie active directe : diplômés sur le marché du travail (en emploi ou en recherche d'emploi) pendant 30 mois	Taux d'insertion <sup>(1)</sup> à 18 mois	2/2 100 %
	Taux d'insertion <sup>(1)</sup> à 30 mois	2/2 100 %
	Taux d'emploi stable <sup>(2)</sup> à 30 mois	2/2 100 %
	Taux d'emploi de niveau <sup>(3)</sup> cadre ou intermédiaire à 30 mois	2/2 100 %
	Taux d'emploi de niveau <sup>(3)</sup> cadre à 30 mois	2/2 100 %
	Taux d'emploi en Champagne-Ardenne à 30 mois	1/1 100 %
	Salaire médian <sup>(4)</sup> à 30 mois	Non significatif
<b>PRE</b>	Taux d'insertion <sup>(1)</sup> à 30 mois	Non significatif

**Master - Mention ARTS - Spécialité MUSIQUE ET MUSICOLOGIE**

**Entrée directe dans la vie active (VAD)**  
Quels emplois 30 mois après l'obtention de ce diplôme?  
Situation principale au 1er décembre 2020

Le nombre de diplômés (<3) dans cette catégorie n'est pas suffisant pour présenter des données significatives

**VAD - Quels emplois à 18 mois ?**  
Situation principale au 1er décembre 2019

Le nombre de diplômés (<3) dans cette catégorie n'est pas suffisant pour présenter des données significatives

**POURSUITE OU REPRISE D'ETUDES (PRE)**  
Quelles études après l'obtention de ce diplôme?

Etudes ou formations suivies dans les 30 mois après l'obtention du diplôme

La poursuite ou reprise d'études concerne tous les diplômés se déclarant inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur pour y suivre des études ou y préparer un concours, sur les 3 années universitaires suivant l'obtention du diplôme (de 2018/19 à 2020/21).

Evolution de la poursuite d'études ou reprise d'études dans les 30 mois après l'obtention du diplôme



■ Oui ■ Non

**POURSUITE OU REPRISE D'ETUDES (PRE)**  
Quels emplois après une poursuite d'études post-diplôme?  
Situation principale au 1er décembre 2020

**PRE-Situation principale (30 mois)**



**PRE-Insertion (30 mois)**

Fréquence	
Taux d'insertion	100,0%
Taux de chômage	
<b>Total</b>	<b>100,0%</b>

**Taux d'insertion** = nombre de diplômés en emploi / nombre de diplômés en emploi ou en recherche d'emploi  
**Taux de chômage** = nombre de diplômés en recherche d'emploi / nombre de diplômés en emploi ou en recherche d'emploi